L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 21 NOVEMBRE 1876. 35me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 21 NOVEMBRE

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, rue Royale No 55, entre Bienville et Conti—vente continuée d'articles de fantaisie, etc.—aussi, rue Royale No. 51, entre Dauphine et Bienville, grand assortiment de bijoux, montres, diamants, etc.

Par Vincent & Co., aux Nos 61 et 63 de la rue de la Douane—marchandises sèches, couvertures, tapis, bandes et entrebeux, quincaillerie et coutellerie.

SPECTACLES.

Mardi, 21 novembre 1876.

VARIÉTÉS—Rose Michel.

ACADÉMIE—Hasta O'é avec M. Jos. Murphy.

☞ Mr Placide J. Spear vend, à l'encan, CE SOIR, à 8 heures, au No 55 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti—articles de fantaisie et "notions," vases à fleur, jouets, &c., convenables pour cadeaux de Nël. et de 1er de l'an. La vente est positive.

Fête nos. En granit blanc et Rockingham.—Voir l'annonce d'aujourd'hui de D. E. Morphy & Son.

La conspiration radicale.

Il y a quelques jours, les assurances réitérées des gouverneurs Kellogg, Chamberlain et Stearns avaient pu faire croire aux meneurs républicains à Washington que deux au moins des Etats dits douteux, la Caroline du Sud et la Floride, avaient réellement donné des majorités radicales et qu'en Louisiane la majorité démocratique serait si faible qu'il serait facile au Bureau des retours de la renverser sans un trop grand scandale. Les conspirateurs espéraient ainsi n'avoir à violer la volonté populaire que dans un seul Etat pour assurer la présidence à Hayes. C'était déjà une entreprise assez audacieuse que criminelle.

A mesure que les rapports électoraux des trois Etats en litige venaient démentir les assertions des trois gouverneurs radicaux, il devenait de plus en plus évident que pour faire déclarer Hayes élu, il ne suffirait pas de renverser le résultat du scrutin dans un seul Etat, mais bien dans tous les trois.

L'entreprise, sans être plus criminelle, devenait plus ardue et plus difficile. Faire accepter au pays un triple escamotage était une tâche propre à faire reculer les plus téméraires.

A défaut de conscience et de patriotisme, la responsabilité était si grande qu'on pouvait croire que le cœur manquerait aux conspirateurs pour entrer dans la voie qui conduit à la révolution et à la guerre civile.

Mais, on leur parti était pris à l'avance, on ils étaient trop avancés pour reculer. Les trois Etats leur étaient nécessaires pour atteindre leur but, et ils ont résolu d'avoir ces trois Etats coûte que coûte, par tous les moyens imaginables.

Dans la Caroline du Sud, les compilateurs radicaux ont fait leurs calculs de façon à donner des majorités diverses aux électeurs présidentiels de Hayes, bien qu'ils accordassent à Hampton une majorité de près de 1200 voix. Le moins favorisé des électeurs de Hayes n'a eu, d'après ce compte, que 230 voix de majorité.

Les démocrates ont protesté et ont prétendu qu'il y avait en nombre d'erreurs et d'omissions et que le véritable compte des votes doit donner la majorité à Tilden. C'est devant une Cour Suprême radicale et favorable à Hayes, bien qu'hostile à Chamberlain, que doit se décider la contestation, et nous n'avons qu'un médiocre espoir de la voir résoudre en faveur des démocrates. Voilà donc l'escamotage projeté presqu'accompli dans un des trois Etats.

En Floride, il est avéré que le compte réel des votes donnés constate une majorité en faveur de Tilden. Parmi les compilateurs des votes désignés par la loi se trouve un démocrate ; n'ayant pas confiance, sans doute, dans la fidélité ou l'audace des deux républicains, le gouverneur radical Stearns élève la prétention de compter lui-même les votes des électeurs présidentiels, sous prétexte que la loi ne mentionne pas ces électeurs dans la liste des emplois sur lesquels les compilateurs ont à prononcer. On avait songé, en Louisiane, à opposer la même objection au Bureau des Retours, mais on y a renoncé parce qu'il a été reconnu que les électeurs présidentiels étaient compris dans le terme générique de fonctionnaires d'Etat (state officers.) Mais l'interprétation des mêmes termes par les radicaux varie suivant les besoins de leur cause, et, si M. Stearns assume le pouvoir de décider de l'élection présidentielle, on peut être certain que ce sera pour donner l'Etat à Hayes au mépris des résultats réels du scrutin.

Nous avons donc peu d'espoir de voir proclamer dans la Caroline du Sud et la Floride, la volonté réelle du peuple exprimée par la majorité des suffrages. Mais cela ne suffit pas au succès de la conspiration ; il lui faut encore le vote de la Louisiane.

Dans notre Etat, il ne s'agit plus de quelques voix à déplacer par-ci par-là pour détruire cinq à six cents voix de majorité démocratique et fabriquer une pièce majorité de 100 ou 200 voix à Hayes. Les majorités démocratiques sont des montagnes qui ne se déplacent pas ou ne se nivellent pas aussi facilement.

Des copies certifiées de 48 paroisses et des rapports authentiques des 19 autres donnent, en effet, les résultats suivants pour cinq des électeurs de Tilden :

Tildes	83,629
Hayes	74,440

Majorité pour les cinq électeurs de Tilden 9,249

La majorité des trois autres électeurs de Tilden n'est que d'environ 7600. Nous avons expliqué la raison de cette différence, qui vient de ce que dans plusieurs paroisses, cinq électeurs de Hayes ont perdu près de 2000 voix par l'erreur d'un candidat radical indépendant.

Supprimer une majorité de 9,249 voix, c'est raide, comme dirait Dumas, et, si omnipotent que soit le Bureau des retours, il lui est difficile non de faire l'opération, mais de trouver un prétexte pour la colorer. Rien ne paraît impossible cependant aux gens qui, en 1872, ont déclaré que le mot indéligible dans la Constitution de la Louisiane, voulait dire "éligible conditionnellement." Kellogg et Ludeling, son compère, prétendent, dit-on, que l'omission des noms de cinq des électeurs de Hayes sur 2000 bulletins de vote, doit être réparée par le Bureau des retours, parce que les mots "pour Hayes et Wheeler" à la tête de ces bulletins, indiquent suffisamment que ceux qui les ont mis dans les urnes voulaient voter pour tous les électeurs et non pour trois seulement.

Cette interprétation est, il est vrai, aussi contraire au texte qu'à l'esprit de la loi, mais "qu'est-ce que ça fait" si Fordre est donné de compter Hayes. Un autre commentateur ingénieux a trouvé dans sa sagesse que si le Bureau des retours trouve moyen de déclarer élus trois des électeurs de Hayes, ces trois-là seront le droit d'élire les cinq autres.

Il n'est sorte de supposition si absurde qui ne soit vraisemblable et possible quand on songe aux précédents du Bureau des retours. Nous devons donc nous attendre au pire.

La question est seulement de savoir si le Congrès acceptera des monstruosités à l'aide desquelles les radicaux auront réussi à transférer de Tilden à Hayes les 19 votes électoraux de trois Etats, et si le peuple américain sera d'humeur à supporter un président usurpateur.

Pour que la décision soit douteuse au Congrès, il faut supposer que la majorité du Sénat sera perdu tout sentiment de pudeur, tout scrupule de conscience, et qu'elle sera engagée à soutenir la conspiration jusqu'au bout. Or, cela n'est pas encore certain.

Mais, en admettant que le Sénat aille jusqu'à se faire complice de la fraude et de l'usurpation, la Chambre aura, croyons-nous, assez d'énergie pour tenir tête aux conspirateurs et elle sera pour l'appuyer la grande majorité du peuple et, nous l'espérons aussi, l'armée et la marine des Etats-Unis, à très peu d'exceptions près. Le peuple américain n'est ni assez abâtardi ni assez avili pour se soumettre patiemment à un indigne escamotage de la souveraineté populaire.

LES RACONTARS POLITIQUES.—Dans les racontars politiques qui trouvent place dans les journaux de la ville, nous voyons mettre en avant la supposition que trois des membres du bureau des retours seraient disposés à déclarer un résultat mixte suivant lequel les 8 votes de l'Etat seraient donnés à Hayes tandique Nicholls serait reconnu comme élu. On n'explique pas par quel tour de force, le bureau des retours arriverait à cette combinaison car il y a cinq électeurs de Tilden qui ont 1200 voix de plus que Nicholls. Mais en admettant que le bureau des retours manipule les votes de façon à aboutir à ce résultat contradictoire, cela ne suffirait pas pour faire reconnaître Nicholls comme élu, car il est probable que le bureau des retours aurait fabriqué une majorité radicale dans les deux Chambres par ses manipulations en faveur de Hayes.

Or, d'après la Constitution, c'est la législature, en session jointe, qui compte les votes pour le gouverneur et le lieutenant-gouverneur. Et Kellogg a déclaré à un correspondant d'un journal du Nord qu'il ne voyait pas comment avec cette assemblée entre les mains des radicaux, Packard pouvait être écarté.

Il est vrai que les malins prétendent que Warmoth et Pinchback pourraient bien contrôler et le Bureau des retours et la législature et, par une combinaison machiavélique, donner l'Etat à Hayes pour assurer à leurs amis le patronage fédéral à la Nouvelle-Orléans, laisser Nicholls devenir gouverneur pour donner une fiche de consolation aux démocrates, et avec une législature radicale, se faire élire tous les deux sénateurs des Etats-Unis.

Nous reproduisons ces canards par ce qu'ils valent, mais n'est-ce pas un triste signe des temps, que de voir annoncer à l'avance, ce que le Bureau des retours va faire, pour servir les vues de tels ou tels politiciens, des résultats du scrutin avant qu'on ait ouvert le premier paquet de documents électoraux ?

On ne paraît pas même mettre en doute que le Bureau des retours ne soit sur le point de changer le vote du peuple de la Louisiane, mais on n'est pas d'accord sur le point de savoir au profit de qui la fraude sera effectuée. On oublie un peu trop, ce nous semble, les 83,000 électeurs qui ont voté pour Tilden et Nicholls et qui ne laisseront pas renverser leur verdict sans dire leur mot.

—E. Angaud, maison Ste-Anne.

PRUDENCE ET PROSPÉRITÉ.—ACHETEZ VOS BILLETS tout de suite. GRAND TIRAGE EXTRA LE 4 DÉCEMBRE.

—La liquidation des chaussures, échantillons centenaires, ne s'opère qu'à la Maison Ste-Anne.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 4 novembre de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

—Voulez-vous un beau soulier, allez à la Maison Ste-Anne.

Louisiane.

Le vote total pour gouverneur en 1876 est de 160,224 voix, en 1874 le vote pour trésorier était de 147,705. Les gains démocrates ont été de 7755, les gains républicains de 4851. La majorité de Nicholls est de 8009.

Voici le détail du vote pour le 14me district sénatorial :

Samuel Wakefield, rad. ind. —Iberville, 481 ; St. Martin, 1070 ; Ibérie, 1454 ; Ouest Baton Rouge, 711—total 3716

Geo. Wailes, démocrate—Iberville, 946 ; St. Martin, 1024 ; Ibéria, 1230 ; Ouest Baton Rouge, 447. Total 3647.

W. W. Wharton, radical. —Iberville, 1234 ; St. Martin, 31 ; Ibérie, 33 ; Ouest Baton Rouge, 201. Total 2099. Grand total dans le district 9452.

Majorité de Wakefield sur Wharton 1627—majorité sur Wailes 69.

Ces chiffres ont été fournis par Alisin au *Sugar Planter*.

—Le roi de la mode est le Père Angaud, rue Ste-Anne.

AVEZ-VOUS VU ROSE MICHEL ? NE MANQUEZ PAS D'ALLER VOIR JOUER CE GRAND DRAME.

—St-Ann Shoe Store.

UN CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL AU BÉNÉFICE DE M. GUSTAVE D'AQUIN.—Nous sollicitons encore une fois les plus vives sympathies du public en faveur d'un de nos jeunes concitoyens, M. Gustave d'Aquin, jeune artiste et compositeur, qui a devant lui un brillant avenir mais qui lutte encore contre les premières difficultés d'une carrière toujours ingrate pour les commençants. La symphonie composée par M. D'Aquin doit être exécutée prochainement par un orchestre complet, dans un concert vocal et instrumental qui aura lieu du 15 au 17 décembre, soit à l'Opéra, soit à la salle Grunewald. Ce concert sera donné sous les auspices de l'Athénée louisianais. Les personnes qui ont entendu les premières répétitions, font les plus grands éloges de l'œuvre de M. d'Aquin, et nous espérons que notre appel suffira pour éveiller l'intérêt et obtenir le concours de notre monde musical en faveur de notre jeune fantiste louisianais.

—Le Drapeau Rouge, Maison Ste-Anne.

N'OUBLIEZ PAS LE GRAND TIRAGE EXTRA. 4 DÉCEMBRE. GROS LOT, $50,000.

—Chaussures de maison haute nouveauté, coupe Belge, Parisienne et Hongroise, à la Maison Ste-Anne.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La représentation donnée dimanche soir à l'Opéra par le Club Dramatique Louisianais, au bénéfice des Pauvres de l'Asile de la Providence, avait attiré une nombreuse et brillante assemblée. Nous regrettons que l'espace et le temps nous manquent pour rendre pleinement justice aux jeunes artistes du club, mais nous sommes forcés de complimenter d'une façon générale MM. Barjac, de Lézong, Gerber, Montamat, Durel, Gomez et Pézanne et les trois gracieuses interprètes des rôles féminins Mlles Estella D...., Augustine S.... et Eve Dahlouzon ainsi que Mme Véznan. Les trois pièces du programme ont été rendues à la satisfaction évidente du public.

—Corine, Armantine, Andalouse, bottes nouveaux genres à la Maison Ste-Anne.

AVEZ-VOUS VU ROSE MICHEL ? NE MANQUEZ PAS D'ALLER VOIR JOUER CE GRAND DRAME.

—Botte du Pavillon.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LE BUREAU DE RETOURS.

La chambre du Sénat a été finalement choisie pour la session du Bureau de Retours. Toutes les portes donnant la chambre ont été closes et une sorte de barricade, composée de tables et de chaises, a été dressée pour empêcher au public d'entrer. Le capt. Lawler et une escouade de cinq ou six policiers étaient de service. En dehors, il y avait peu de monde ; quelques désœuvrés, des clercs inconnus, des journaux, des flâneurs et autres gens n'avant rien à faire.

La Chambre du Sénat paraissait froide, humide et peu agréable. Un feu de charbon était allumé, mais il donnait peu de chaleur et l'on ne s'en apercevait pas à quelques pieds de distance.

Un peu avant midi, le comité représentant les républicains du nord, MM. Sherman, Stoughton, Tuttle, Hale et Garfield, sont arrivés. Un moment après sont entrés le juge Trumbull, le gouv. Palmer, MM. Bigler, Smith et Watson, composant la comité démocrate du nord.

Wells et Anderson ont fait les honneurs de la salle aux visiteurs et leur ont souhaité la bienvenue, les deux hommes de couleur, Kennar et Casanave, sont restés seuls de leur côté, sans adresser la parole à personne et assez embarrassés d'eux-mêmes. Il est certain qu'ils doivent souffrir dans le rôle qu'on leur fait jouer.

A midi et demi le Bureau est appelé à l'ordre.

Le gouv. Wells a remarqué qu'en séance exécutive le bureau avait adopté l'ordre suivant :

1° S'occuper d'abord des paroisses au sujet desquelles nulle objection n'a été faite par raison d'intimidation et en expédier les retours sans délai.

2° S'occuper ensuite des paroisses intimidées, en commençant par les polls non contestés et finissant par les polls contestés.

3° Le Bureau s'est réservé le droit de décider quelles paroisses seront appelées les premières et dans quel ordre.

Tout argument oral est interdit. Tous les arguments et motions seront présentés par écrit.

5° Lorsqu'un témoin devra être interrogé, l'interrogatoire sera communiqué au parti opposé au moins 24 heures d'avance.

6° Quand le Bureau aura tous les témoignages sur les polls contestés, il en décidera en séance exécutive.

Le juge Spofford a demandé que les procédures du Bureau fussent publiques et que les avocats des divers candidats fussent admis.

Le gouv. Wells, parlant pour le Bureau a refusé cela disant que le Bureau ne désirait pas qu'une foule intervînt dans les opérations de compilation.

Une réponse à la protestation démocratique a été lue aussi par le secrétaire du Bureau.

Le Bureau a annoncé qu'il n'admettrait aucun représentant de la démocratie de la Louisiane et qu'il n'autorisait que la présence des deux comités démocrate et républicain du Nord. Il a même annoncé qu'il ne permettrait pas au comité des républicains en Louisiane d'inspecter les retours. Le comité pourra voir les retours scellés de chaque paroisse, mais il ne pourra les inspecter quand le sceau sera rompu.

A une heure et demie le comité des élections et les membres de la presse ont été invités à se retirer ; seuls les deux comités du nord ont eu la permission de rester.

Alors, on a envoyé chercher les retours des paroisses Assomption, Ascension et Avoyelles, dont le bureau n'est occupé immédiatement, après quoi il s'est ajourné.

NOUVELLE PROTESTATION.

Au Président et aux membres du Bureau de Retours de l'Etat de la Louisiane.

Messieurs,

Les soussignés, comme avocats de R. L. Gibson, Jno. Ellis, J. H. Acklin, J. R. Gibson, W. W. Farmer et E. W. Robertson, candidats démocrates-conservateurs pour le 4me Congrès, se présentent respectueusement pour réitérer, objecter, protester et excepter contre tous les actes ultérieurs du Bureau par les raisons et considérations déjà données dans la protestation déposée pour les candidats aux places d'Etat et communiquée au Bureau et pour déclarer qu'ils adoptent comme la leur la dite protestation au nom des dits candidats pour le Congrès.

Le tout respectueusement soumis.

FRANK MC GLOIN T. C. ZACHARIE
J. R. ALCÉE GAUTHREAU E. A. BURKE
H. C. BROWN CHAS. CAVANAC
Avocats.

Nouvelles troupes.

Deux compagnies d'infanterie de plus sont arrivées dimanche de Coushatta et de Pineville, sur la Rivière Rouge, faisant en tout 26 compagnies avec une moyenne de 25 à 30 hommes.

Ceux qui restent.

Le nombre de nos personnages visiteurs diminue chaque jour. Il ne restait plus hier à l'hôtel St. Charles que les hon. Trumbull, Stallo, Morrison, Kelly, Bigler, Hayes, Beardsly, Taylor, Lemar, Watterson, Geo. B. Smith, Dibrr, Job Stevenson, J. E. Stevenson, Garfield, Hale, Sherman, Stoughton, Julian, Palmer, Tuttle et Kendall.

Rapport mortuaire.

Du 12 novembre à 6 heures du soir au 19 du même mois à la même heure, il est mort à la Nile Orléans 198 personnes, dont 73 de race blanche, 51 de race noire, 15 de race métisse et 4 non classées. Il y a eu cinq enfants morts-nés. 14 décès ont été causés par diverses fièvres, aucun par la fièvre jaune.

Trouvé mort dans un canal.

Dimanche matin, vers dix heures, le corps d'un blanc inconnu, supposé être James Wallace, l'armurier perdu, a été trouvé dans un canal, le long du chemin de fer de Jackson, à deux milles de la gare. Le coroner a fait une enquête, mais il n'a pu découvrir aucun signe de violence indiquant un assassinat.

Accident fatal.

Avant-hier soir, sur les 6 heures, Adam Peotz, âgé de 36 ans, natif d'Allemagne, a été tué par un Dummy du nouveau chemin de fer du Lac. Le conducteur M. Hafner, dit que Fentz était sous l'influence de la boisson quand il s'est approché du train, à Half-Way House et qu'en arrivant au Lac, il était descendu à terre comme tout le monde. Mais il resta sur la voie regardant avec stupidité autour de lui sans se remuer. C'est alors qu'il a été atteint par le Dummy et tué sur le coup. Fentz avait un fils employé par la compagnie du chemin.

Accident brutal.

Joseph Corpin et Joe Dago, toux deux couleur, se sont présentés dimanche soir, avec le sourire aux lèvres, chez Mr Alexander, coulieur aussi, au coin des rues Craps et Kerlerec et l'ont invité cordialement à aller boire un coup avec eux à la grocerie voisine. Mr Alexander, qui les connaissait familièrement depuis longtemps, consentit volontiers à les accompagner. Mais il ne fut pas plus tôt sur la banquette que les étoiles lui tombèrent dessus par derrière, le bâillonnèrent et lui firent une coupure à la tête. Après cette belle équipée, ils disparurent sans que la victime qui avait été appelée à la hâte pût les atteindre.

Alexander a été pansé par le Dr Grambois, qui a déclaré que la blessure à la tête était d'un caractère dangereux. Alexander ne peut expliquer cet attentat brutal, attendu que son honnêteté n'est jamais en à se plaindre de lui. Mais on rapporte qu'il est démocrate et qu'il a voté pour Hayes et Tilden le jour de l'élection ; on qui n'est pas dit-il, parce qu'il était malade et qu'il y a 7 novembre, mais il est vrai que s'il eût été bien portant, il serait allé donner son vote à Hayes les Radoux.

Une bataille entre nègres et policiers.

Dimanche, vers les 4 heures du soir, une bataille a eu lieu rue Dauphine, près de l'Avenue Jordan, entre le sergent Thibault et le caporal Parker d'un côté et une bande de pas moins volume de l'autre. Les nègres étaient au nombre de douze. Le caporal Parker avait été dépêché pour arrêter des nègres qui avaient coutume de piller une grocerie, et ce dernier sous fort avec Policier Thibault, pour opérer les arrestations, il n'hésita pas à marcher contre les coquins. Mais ces derniers étaient armés de bâtons et les rôdeurs se virent obligés d'appeler à leur secours les citoyens spectateurs de cette bagarre. Alors d'eux ne répondit à l'appel et les nègres continuèrent à faire leur jeu avec leurs pistolets et à frapper à coups de bâton dont plusieurs atteignirent le caporal Parker à la tête. Après cela les nègres se sont tenus du côté des marais. Le sergent Thibault a essayé d'organiser des uniformes pour leur donner la chasse mais en vain il a échoué. Il n'a pu arrêter personne.

Incendies.

Le cocher Chouinard a constaté hier matin son grenier à nègres en cendres. Il a pu sauver une partie de ses effets. Il a été informé que cet incendie avait été allumé par des enfants qui jouaient dans le grenier. Le dommage est évalué à $100 ; il est couvert par une assurance de $500 à la compagnie Teutonia.

Le feu a été causé par un accident.

Dimanche, vers les 6 heures, le feu a été découvert dans une hutte située à la station de Kerlerec sur la ligne de la Rivière Rouge, et qui servait précédemment de bouteur de peinture, a été entièrement détruite. Le toit du corps de garde a été aussi détruit. Perte $200.

Feu.

Dimanche, à 3 heures du matin le feu a pris dans une maison haute, située au coin de la rue Tchoupitoulas et de l'Avenue Napoléon, appartenant à M. Schoenaker et occupée par M. Fred Myers comme épicerie et café. Dommage $50, avec une assurance à la compagnie Teutonia. Le feu a été causé par un accident.

Coup de feu.

Samedi soir, sur les 5 heures, une querelle a eu lieu à Jefferson City, rive droite du fleuve, entre deux hères scélérats nommés J. B. Lacey et Wilson Smothers, ce dernier a reçu un coup de pistolet qui l'a atteint au côté droit de la poitrine. Le médecin appelé à examiner la blessure de Smothers a déclaré qu'elle était dangereuse.

Arrêt de mort.

Le gouv. Kellogg a signé l'arrêt de mort d'Allen Johnson, nègre, qui tua un nommé Daniel Heath, dans la paroisse Tensas le 3 juin 1875. Il s'était évadé de la geôle après sa condamnation et avait rôdé dans le pays. La semaine dernière, il a tué un blanc près de la rivière Tensas, et l'on croit qu'il sera pendu vendredi prochain, s'il faut s'en rapporter au warrant.

TEMPERATURE.—20 Nov. 1876.

Thermomètre de C. DUMAREL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin.....	42	6
Midi.....	67	19
3 P. M.....	67	19
6 P. M.....	58	14

—On écrit de Foix (Ariège) au *Mess agen du Midi* :

"A un vent d'automne, dont le souffle bouleversait les hautes plateaux de l'Andorre s'engouffre dans les gorges rocheuses et descend brusquement dans les vallées qui commencent à se dépouiller de leur feuillage, la petite république andorrane vient d'inaugurer d'une manière assez pittoresque la saison des pénitens.

"C'est en plein air, au pied d'une roche, qu'a été ouverte cette Cour de justice, sous la présidence du sonnée de Foix, viguier de la république, assisté des membres du Grand Conseil, M. Vidal, avocat du barreau de Foix, ayant été nommé assesseur.

"M. Latour du Moulin, ancien député, était arrivé d'Ax pour prendre part à l'ouverture de la session, et deux avocats espagnols de la Sée-d'Urgel étaient venus également, mais ceux-ci pour prêter leur seconde le concours de leur talent. C'est vers midi qu'a eu lieu l'ouverture des séances, sous la voûte du ciel, dans la petite république, et l'on apprend que les appels aux appel qui ont été rendus ont été dictés par un souverain esprit de justice tempéré d'indulgence, et que le viguier a été à l'heure de l'audience, solennellement acclamé par la population."

—Plus de rhume, si on est chauve à la Maison Ste-Anne.

L'EMPORIUM DU SUD.—Du magasin réputé pour le bon marché extraordinaire des magnifiques marchandises qu'on y trouve, où qui sont renouvelées chaque semaine, offrira dès demain de nouveaux et riches articles que MM. Pellegrin Bros, 108 rue du Canal, viennent de recevoir, tels que cotelots, étoffes à robes, étoffes, cashmirs, et autres marchandises. Nous renvoyons le lecteur, à l'annonce qu'il trouvera dans nos colonnes.

—New England Shoe Agency.

AVEZ-VOUS VU ROSE MICHEL ? NE MANQUEZ PAS D'ALLER VOIR JOUER CE GRAND DRAME.

—Maison Ste-Anne.

GRANDES DÉMOLITIONS.—Dès demain, les maisons H. E. Byrne & Co., 105 rue du Canal, se pourront s'occuper par elles-mêmes qui commencent à six heures le matin et finissent à 6 heures le soir, et vous seront remis du magasin de confections Lincoln Freeman, de New-York, de Robinson, Fowler, Bell & Co., de nos manufactures d'une valeur considérable et nouvelle réduite. Nous dépassons nos prétentions à prendre à quelques centaines de milles et

FELLMAN BROS.,
GRAND EMPORIUM
DE
MARCHANDISES SÈCHES !
Etoffes à Vêtements.
Nouveautés d'Automne.
Mme GOILLARD,
HEBERT & CIE.
LIVRES D'ÉCOLE.
PAPIER ÉCOLIER,
PAPIER A LETTRES,
ÉCRITOIRES.
ABONNEMENTS
A TOUS LES JOURNAUX DE MODES.
PAPIERS PEINTS
SOIERIES !
SOIERIES !!
SOIERIES !!!
BONNES NOUVELLES !
SUPERBES SOIERIES
DE 65 CENTS.
SOIERIES EN COULEUR.
Etoffes Noires !
Etoffes Noires !!
Nouvelle fabrique de Sauce.
Mme E. GERARD
LAURENT LAGARRIGUE,
Marchand - Commissionnaire
Avis au Public.
M. L. BYRNE & CO.,
St-Bernard Coal Co.
CARLINGTON, KY.
W. S. CAMPBELL
Chez S. ALEXANDER,
Charles ! Charles ! Charles !
Nouvelle Fabrique de BUGGIES.
Hy. J. MONTAGNET,
CHARBON
Pittsburg, Anthracite et Cannel.
Entrepôt de Tapis.
AU No 17 DE LA RUE DU CHARTRES.
BERNARD STRIGER,
Au Public.
AVIS.
Maison Ste Anne.
DU BEAUBAU ROUGE.
AVIS AU COMMERCE.
Changement de local.
THE NEW ORLEANS SANITARY EXCAVATING COMPANY.
BAS PRIX.
ATTENTION
FAITES PAS ERREUR.
LA MAISON
"PRIX FIXES"
C. LAZARD & CO.,
N'EST PLUS AU
COIN STE-ANNE ET LEVEE,
VIEILLE-LEVEE,
En face du Marché Français,
Nos 213, 215 & 217.
W. S. LYON & CO.,
GROCERS.
Le Dr. Thos. S. KARTOR,
CHAS. E. KELLS.
H. VIEY.
Le Dr. G. P. MALONEY
PEYCHAUD & GARCIA.
LEON MEDAL
CONFISEUR,
H. A. PEYROUX
NOTAIRE PUBLIC.
L. GIROT.
Tailleur Professionnel.
BOIS CHARPENTE
JOHN HANSHN,
ELKIN & CO.
C. LAZARD & CO.,
Les candidats de congrès pour le Maire
Avez-vous besoin d'argent ?
Argent à prêter.
Enseignement des langues anglaise et française.
Tirages de Loterie de l'Etat de la Louisiane.